



KPMG S.A.
Rue Pierre Tal Coat
BP 3430
27034 Evreux Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 32 28 19 60
Télécopie : +33 (0)2 32 28 01 75
Site internet : www.kpmg.fr

Association ADAPEI 27

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Association ADAPEI 27

433 rue Jean Monnet - ZAC du Bois des Communes - 27003 Evreux Cedex

Ce rapport contient 26 pages

Référence : CDY



KPMG S.A.
Rue Pierre Tal Coat
BP 3430
27034 Evreux Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 32 28 19 60
Télécopie : +33 (0)2 32 28 01 75
Site internet : www.kpmg.fr

Association ADAPEI 27

Siège social : 433 rue Jean Monnet - ZAC du Bois des Communes - 27003 Evreux Cedex

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de l'association ADAPEI 27,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ADAPEI 27 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 1.1 de l'annexe des comptes annuels concernant les faits principaux de l'exercice qui affectent la comparabilité des exercices.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 2.1.1 « Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des immobilisations corporelles reçues par apport de l'association Papillons Blancs de l'Eure.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons examiné les hypothèses retenues pour évaluer la dépréciation des actifs immobiliers apportés par l'association Papillons Blancs de l'Eure et nous nous sommes assurés que la note 2.1.1 de l'annexe fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

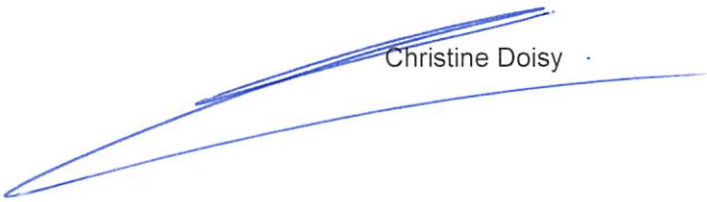
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Evreux, le 29 mai 2019

KPMG S.A.



Christine Doisy

ADAPEI 27 - BILAN ACTIF

Libellé	Montant brut 2018	Amort. et prov. 2018	Montant net 2018	Montant net N-1
ACTIF IMMOBILISE				
<u>Immobilisations incorporelles :</u>				
- Frais d'établissement	12 088 €	12 088 €	-	
- Autres immobilisations incorporelles	26 849 €	5 061 €	21 788 €	
- Immobilisations incorporelles en cours	6 832 €		6 832 €	
<u>Immobilisations corporelles :</u>				
- Terrains	1 147 265 €		1 147 265 €	
- Constructions	31 827 731 €	15 034 575 €	16 793 156 €	
- Installations techniques, matériels et outillage	13 882 457 €	12 534 554 €	1 347 903 €	65 253 €
- Autres immobilisations corporelles	3 514 636 €	3 124 969 €	389 667 €	226 377 €
- Immobilisations corporelles en cours				
<u>Immobilisations Financières :</u>				
- Participations et créances rattachées à des participations	41 862 €		41 862 €	
- Autres titres immobilisés	69 541 €		69 541 €	69 541 €
- Prêts				
- Autres immobilisations financières	142 959 €		142 959 €	47 545 €
TOTAL I	50 672 219 €	30 711 247 €	19 960 972 €	408 716 €
<u>Comptes de liaison (1)</u>				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
<u>Stocks et en-cours :</u>	425 096 €	98 454 €	326 642 €	344 661 €
- Matières premières et fournitures				
- Autres approvisionnements	295 172 €	61 613 €	233 559 €	258 693 €
- En-cours de production (biens et services)	4 236 €		4 236 €	2 201 €
- Produits intermédiaires et finis	125 688 €	36 841 €	88 847 €	83 767 €
- Marchandises				
<u>Avances et acomptes versés sur commandes</u>	81 774 €		81 774 €	17 917 €
<u>Créances (2) :</u>	6 067 452 €	109 942 €	5 957 510 €	5 616 135 €
- Créances redevables et comptes rattachés (3)	5 294 446 €	109 942 €	5 184 504 €	4 922 649 €
- Autres créances	773 006 €		773 006 €	693 485 €
<u>Valeurs mobilières de placement</u>	5 043 €		5 043 €	15 €
<u>Disponibilités</u>	21 921 532 €		21 921 532 €	18 616 620 €
<u>Charges constatées d'avance</u>	93 686 €		93 686 €	103 140 €
TOTAL III	28 594 583 €	208 396 €	28 386 187 €	24 698 488 €
Charges à répartir sur plusieurs exercices IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Ecart de conversion (actif) VI				
TOTAL ACTIF (I +II+III+IV+V+VI)	79 266 803 €	30 919 643 €	48 347 159 €	25 107 204 €

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement entre cet établissement et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an : 5 626 998,66€ Dont à plus d'un an : Néant

(3) Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du CASF.

ADAPEI 27 - BILAN PASSIF

Libellé	Montant net 2018	Montant net N-1
---------	------------------	-----------------

FONDS PROPRES
Fonds associatifs sans droit de reprise
5 971 642 €
Fonds associatifs avec droit de reprise :

- Dons et legs
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables

Réserves :

- Excédents affectés à l'investissement
- Réserves de compensation
- Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement
- Autres réserves

Report à nouveau

- Report à nouveau (gestion non contrôlée)
- Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs
- Résultat sous contrôle de tiers financeurs
- Dépenses non opposables aux tiers financeurs

Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables
Provisions réglementées :

- dont Couverture du besoin en fonds de roulement
- dont Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations
- dont Réserves des plus-values nettes d'actif
- Immobilisations grevées de droits

TOTAL I	21 868 958 €	2 920 425 €
Comptes de liaison		
TOTAL II		
Provisions pour risques	231 467 €	267 584 €
Provisions pour charges	2 276 673 €	1 874 202 €
Fonds dédiés	222 908 €	104 456 €
TOTAL III	2 731 048 €	2 246 242 €

DETTES (3)

- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)
- Emprunts et dettes financières divers (3)
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours
- Redevables créditeurs
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)
- Dettes sociales et fiscales
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
- Autres dettes (5)
- Produits constatés d'avance

TOTAL IV	23 747 153 €	19 940 538 €
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL V		
TOTAL PASSIF (I +II+III+IV+V)	48 347 159 €	25 107 204 €

- (1) Dont compte 1201
et compte 1291 résultats sous contrôle de tiers financeurs.
- (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
- (3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.
- (4) Dont à plus d'un an : Néant
Dont à moins d'un an : 1 979 976€
- (5) Dont fonds des majeurs protégés :

ADAPEI 27 - COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS

PRODUITS	Exercice 2018	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue :		
- prestations de services	8 988 898 €	5 628 378 €
- divers	2 035 €	-2 811 €
Production stockée ou déstockage de production		
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification	26 950 421 €	18 566 335 €
Subventions d'exploitations et participations	32 880 €	26 652 €
Reprises sur amortissements et provisions	377 380 €	143 447 €
Transferts de charges	121 136 €	93 222 €
Autres produits	7 085 518 €	5 523 166 €
TOTAL I	43 558 269 €	29 978 389 €
PRODUITS FINANCIERS		
De participations et des immobilisations financières		
Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et aut. produits fi.		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	827 €	15 €
TOTAL II	827 €	15 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	103 118 €	12 651 €
- exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	57 416 €	7 569 €
Reprises sur provisions :		
- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	41 404 €	
- reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif		
- reprises sur autres provisions		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	10 300 €	4 319 €
Transferts de charges		
TOTAL III	212 238 €	24 539 €
TOTAL DES PRODUITS	43 771 333 €	30 002 943 €
RESULTAT DEBITEUR = Déficit	82 695 €	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	43 854 028 €	30 002 943 €

ADAPEI 27 - COMPTE DE RESULTAT - CHARGES

CHARGES	Exercice 2018	Exercice N-1
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et fournitures	525 007 €	160 529 €
Variation de stock		
Achats d'autres approvisionnements	453 829 €	611 172 €
Variation de stock	1 303 €	52 534 €
Achats non stockés de matières et fournitures	2 006 787 €	1 067 147 €
Services extérieurs et autres	9 746 961 €	6 442 181 €
Impôts, taxes et versements assimilés :		
- sur rémunérations	1 420 686 €	769 005 €
- autres	201 931 €	141 617 €
Charges de personnel :		
- salaires et traitements	18 317 347 €	11 662 937 €
- charges sociales	6 843 821 €	4 237 678 €
Dotations aux amortissements et provisions :		
Dotations aux amortissements :		
- des immobilisations	1 561 607 €	31 893 €
- des charges d'exploitation à répartir		
Dotations aux provisions :		
- sur actif circulant	140 536 €	122 105 €
- pour risques et charges d'exploitation	522 451 €	1 609 570 €
Autres charges	65 550 €	24 561 €
TOTAL I	41 807 815 €	26 932 929 €
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	295 097,00 €	61 €
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	295 097 €	61 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Exercice courant	322 243 €	47 327 €
Exercices antérieurs		252 €
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
- dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immob.	374 368 €	300 000 €
- dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif	1 004 361 €	
- dotations aux dépréciations des immobilisations corporelles	50 145 €	101 950 €
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
Impôts sur les sociétés		
TOTAL III	1 751 116 €	449 529 €
TOTAL DES CHARGES	43 854 028 €	27 382 518 €
RESULTAT CREDITEUR = Excédent	0 €	2 620 425 €
TOTAL GENERAL (I + II + III)	43 854 028 €	30 002 943 €

**Annexe aux Comptes Annuels
de l'Exercice clos le 31 décembre 2018**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de **48 347 159** euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits sont de **43 771 333** euros et dégageant un **déficit de 82 695** euros.

L'activité de l'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Table des matières

1	Faits majeurs de l'exercice	7
1.1	Evénements principaux de l'exercice	7
1.2	Evénements postérieurs à la clôture 2018	7
1.3	Perspectives d'activités 2019	7
1.4	Principes, règles et méthodes comptables	7
1.4.1	Présentation des comptes	7
1.4.2	Changement de méthode d'évaluation	7
1.4.3	Changement de méthode de présentation	7
1.4.4	Modalités de comptabilisation des opérations nées du contrat de location civile	8
2	Informations relatives au bilan	9
2.1	Actif	9
2.1.1	Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles	9
2.1.2	Tableau des immobilisations	9
2.1.3	Tableau des amortissements	10
2.1.4	Méthodes d'amortissement	10
2.1.5	Immobilisations financières	10
2.1.5.1	Evaluation des immobilisations financières	10
2.1.5.2	Composition du poste des immobilisations financières	11
2.1.6	Stocks et en-cours	11
2.1.6.1	Stocks	11
2.1.6.2	Méthode de dépréciation des stocks	11
2.1.6.3	Mouvements des stocks	11
2.1.7	Créances	11
2.1.7.1	Méthode d'évaluation des créances	11
2.1.7.2	Etat des créances usagers	12
2.1.7.3	Méthode d'évaluation de dépréciation des créances	12
2.1.8	Produits à recevoir	12
2.1.9	Valeurs mobilières de placement	13
2.2	Passif	13
2.2.1	Fonds associatifs	13
2.2.2	Détail des résultats par établissements	14
2.2.3	Provisions règlementées	14
2.2.4	Provisions pour risques et charges	15
2.2.4.1	Provisions pour risques de l'exercice	15
2.2.4.2	Provisions pour charges de l'exercice	15
2.2.4.3	Fonds dédiés	16
2.2.5	Etat des dettes	16
3	Informations relatives au compte de résultat	17
3.1	Ventilation des produits d'exploitation	17
3.1.1	Ventilation par financeur	17
3.2	Résultat financier	17
3.3	Résultat exceptionnel	18
3.4	Ventilation de l'effectif	18
3.5	Impôt sur les bénéfices	18
4	Autres informations	19
4.1	Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions...)	19
4.2	Informations concernant les contributions volontaires : nature, importance (bénévolat, mise à disposition...)	19
4.3	Engagements hors bilan	19
4.3.1	Emprunt auprès des organismes bancaires	19
4.3.2	Crédit-bail	20
4.3.3	Droits de reprise en faveur des associations Ligue Havraise et Délos Apei 78	20

1 FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1.1 Evénements principaux de l'exercice

L'exercice 2018 est la première année pleine d'activité pour l'ADAPEI 27. Les autorités de tarification ont mis fin aux autorisations de fonctionner accordées aux établissements des Papillons Blancs de l'Eure au 30.04.2017 avec transfert à l'ADAPEI 27 en date du 01.05.2017.

La convention de location d'une activité civile a pris fin au 31.12.2018. Elle avait été signée entre le liquidateur de l'Association Les Papillons de l'Eure et l'ADAPEI 27 pour une durée initiale de 6 mois - du 1^{er} mai au 31 octobre 2017 - renouvelée par avenant n°1 jusqu'au 30.04.2018 puis jusqu'au 31.12.2018 par avenant n°2.

Les actes d'apports mobiliers (acte sous seing privé) et d'apports immobiliers (acte notarié) ont été signés en décembre 2018 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2018.

Le transfert des actifs et passifs de l'ensemble des établissements et services - anciennement Papillons Blancs de l'Eure - a été réalisé en 2018 vers ADAPEI 27.

1.2 Evénements postérieurs à la clôture 2018

Néant

1.3 Perspectives d'activités 2019

Poursuite de l'activité de l'ensemble des établissements.

Lancement de la préparation Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens se déroulera en 2019 pour une mise en place au 1^{er} janvier 2020 pour une période de cinq ans.

1.4 Principes, règles et méthodes comptables

1.4.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le Bilan,
- le Compte de Résultat,
- l'Annexe.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'autorité des normes comptables homologué par arrêté ministériel du 08.09.2014 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Il est à noter que l'exercice 2017 avait une durée exceptionnelle de 8 mois. Le comparatif entre l'exercice 2018 et le précédent n'est pas possible

1.4.2 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.4.3 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.4.4 Modalités de comptabilisation des opérations nées du contrat de location civile

En date du 28/04/2017, les associations Papillons Blancs de l'Eure et ADAPEI 27, ont signé un contrat de location civile à effet du 01/05/2017 au 31/12/2017, prorogé par avenants n° 1 et n° 2 jusqu'au 31/12/2018.

Ce contrat prévoit principalement :

- Le transfert des autorisations administratives d'exploiter les établissements médico-sociaux,
- La gestion des établissements est confiée à l'association ADAPEI 27 à compter du 01/05/2017 et en conséquence l'usage et la jouissance des biens mobiliers et matériels,
- Le personnel s'est trouvé transféré à la date du 01/05/2017,
- Reprise des comptes bancaires ouverts au nom de l'association Papillons Blancs de l'Eure par l'ADAPEI 27,
- Le contrat de location est consenti et accepté à titre gratuit.

Les opérations comptables réalisées par l'ADAPEI 27 pour le compte des Papillons Blancs de l'Eure, dans le cadre du contrat de location civile, ont été enregistrées dans un compte spécifique intitulé « compte Papillons Blancs de l'Eure ».

Le transfert des actifs et passifs de l'ensemble des établissements et services a été réalisé suite à la signature des actes de transfert avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2018. La comptabilisation des transferts a été réalisée en valeurs brutes avec transferts des amortissements et dépréciations éventuelles.

Au 31/12/2018, seuls les comptes de l'Association Papillons Blancs demeurent, dans l'attente de la liquidation, tous les comptes des établissements anciennement Papillons Blancs de l'Eure sont soldés.

La dette envers l'association Papillons Blancs de l'Eure s'élève à 720 554 € au 31/12/2018.

2 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2.1 Actif

2.1.1 Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Les apports mobiliers et immobiliers des actifs transférés de l'association les Papillons Blancs de l'Eure ont été réalisés et conformément au traité d'apport à la valeur nette comptable (en intégrant la valeur brute, les amortissements cumulés).

L'acte d'apport, établi par le notaire, mentionne les valeurs vénale des biens immobiliers apportés.

Il met en évidence que certaines valeurs vénale sont inférieures aux valeurs nettes comptables pour certains établissements.

Une dépréciation a été constatée pour les établissements ci-dessous, en appliquant les hypothèses suivantes :

- ✓ aucun projet de déménagement n'interviendra avant une période de 7 ans,
- ✓ la projection de la valeur nette à 7 ans a été comparée à la valeur vénale figurant dans l'acte d'apport,
- ✓ si cette valeur nette comptable est supérieure à la valeur vénale, la différence fait l'objet d'une dépréciation exceptionnelle,
- ✓ cette dépréciation n'est pas constatée dans les comptes administratifs des établissements concernés.

Provision pour dépréciation des immobilisations	Valeur Vénale	V.N.C. à 7 ans	Moins-value latente à 7 ans	Dépréciation excep. au 31/12/2018
<i>Constructions :</i>				
Résidence La Charentonne - Bernay	3 300 000	4 001 398	701 398	701 398
CAJ Le Prieuré - Les Andelys	440 000	742 962	302 962	302 962
Total	3 740 000	4 744 360	1 004 361	1 004 361

2.1.2 Tableau des immobilisations

	Montants bruts au 31/12/2017	Apports PBE au 01/01/2018	Mouvements de l'exercice		Montants bruts au 31/12/2018
			Entrées	Sorties	
Frais d'établissements	-	12 088	-	-	12 088
Concessions, brevets, licences	-	2 304	24 545	-	26 849
Acompte sur immo. incorporelles	-		6 832	-	6 832
Total immobilisations incorporelles	-	14 392	31 377	-	45 769
Terrains	-	1 147 265	-	-	1 147 265
Constructions sur sol propre	-	31 771 002	16 933	-	31 787 935
Constructions sur sol d'autrui	-	39 797	-	-	39 797
Installations, matériels et outillages techniques	69 567	13 526 099	329 724	42 934	13 882 456
Autres immobilisations corporelles	253 956	3 221 880	92 596	53 795	3 514 636
<i>Dont Matériel de transport</i>	-	2 144 983	69 692	53 795	2 160 880
<i>Dont Matériel de bureau et informatique</i>	253 956	1 053 351	20 133	-	1 327 440
Acompte sur immo. corporelles	-	141 240	-	141 240	-
Total immobilisations corporelles	323 523	49 847 282	439 253	237 969	50 372 089
Total Actif immobilisé corp. et incorporel	323 523	49 861 674	470 630	237 969	50 417 858

2.1.3 Tableau des amortissements (hors dépréciations)

	Montants bruts au 31/12/2017	Apports PBE au 01/01/2018	Amortissements de l'exercice		Montants bruts au 31/12/2018
			Dotations	Reprises, diminutions	
Frais d'établissements	-	12 088	-	-	12 088
Concessions, brevets, licences	-	2 304	2 757	-	5 061
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Total immobilisations incorporelles	-	14 392	2 757	-	17 149
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	13 031 432	968 479	-	13 999 911
Constructions sur sol d'autrui	-	26 843	3 461	-	30 304
Installations, matériels et outillages techniques	4 314	12 143 788	429 386	42 934	12 534 554
Autres immobilisations corporelles	27 579	2 993 661	157 524	53 795	3 124 969
<i>Dont Matériel de transport</i>	-	1 965 586	79 652	53 795	1 991 443
<i>Dont Matériel de bureau et informatique</i>	27 579	1 020 076	75 354	-	1 123 008
Total immobilisations corporelles	31 893	28 195 724	1 558 850	96 729	29 689 738
Total Actif immobilisé	31 893	28 210 116	1 561 607	96 729	29 706 887

2.1.4 Méthodes d'amortissement

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Types d'immobilisation	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Gros œuvre	Linéaire	50 ans
Menuiserie	Linéaire	25 ans
Chauffage	Linéaire	10 ans
Electricité	Linéaire	25 ans
Plomberie	Linéaire	25 ans
Etanchéité	Linéaire	30 ans
Installation et agencements	Linéaire	de 3 à 15 ans
Matériel et outillage	Linéaire	de 3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	de 3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	de 3 à 10 ans

2.1.5 Immobilisations financières

2.1.5.1 Evaluation des immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

2.1.5.2 Composition du poste des immobilisations financières

Immobilisations financières	Valeur au 31/12/2018
Participations (titres)	41 862
Créances rattachées à des participations	-
Titres immobilisés (CET)	69 541
Prêts	-
Dépôt et cautionnements	142 959
Total	254 362

2.1.6 Stocks et en-cours

2.1.6.1 Stocks

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur brute des éléments fongibles du stock est déterminée selon la méthode du dernier prix d'achat. Les frais d'approche sont retenus dans la valorisation des stocks. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits fabriqués sont valorisés au coût standard de production comprenant les consommations, les charges indirectes et directes de production, les amortissements de biens concourant à la production.

2.1.6.2 Méthode de dépréciation des stocks

Les stocks sont dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

2.1.6.3 Mouvements des stocks

STOCKS	31/12/2017	Dotations	Reprises	31/12/2018
Stock Matières premières	310 018	295 172	310 018	295 172
Stock Produits en cours	2 201	4 236	2 201	4 236
Stock Produits finis	112 145	125 688	112 145	125 688
Dépréciation	- 79 704	- 98 454	- 79 704	- 98 454
Total	344 660	326 642	344 660	326 642

2.1.7 Créances

2.1.7.1 Méthode d'évaluation des créances

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances clients présentées dans le tableau ci-dessous, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

2.1.7.2 Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres titres immobilisés	41 862		41 862
Autres immobilisations financières	212 500		212 500
Avances et acomptes versés	81 774	81 774	
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances clients et comptes rattachés	5 294 446	5 294 446	-
Personnel et comptes rattachés	25 140	25 140	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 294	49 294	-
Etat et autres collectivités	404 504	404 504	
Autres créances	294 068	294 068	-
Charges Constatées d'Avance	93 686	93 686	-
Total	6 497 274	6 242 912	254 362

2.1.7.3 Méthode d'évaluation de dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Provision pour dépréciation	Montants bruts au 31/12/2017	Apports PBE au 01/01/2018	Dotations	Reprises	Montants bruts au 31/12/2018
Dépréciation des créances	10 864	129 591	42 082	72 595	109 942
Total	10 864	129 591	42 082	72 595	109 942

2.1.8 Détail du Poste Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients et comptes rattachés	431 226	431 226	-
CITS	391 984	391 984	-
Personnel	49 294	49 294	-
Divers	99 896	99 896	-
Total	972 401	972 401	-

Le crédit d'impôt sur la Taxe sur les salaires est un dispositif analogue au crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi. Il est destiné au secteur non lucratif comme les associations loi 1901. Nous avons bénéficié d'un CITS global de 391 984 € que nous avons comptabilisé en diminution des charges d'impôts et taxes. L'utilisation de ce crédit d'impôt sera à valider par les Autorités de Tarification et de Contrôle.

2.1.9 Valeurs mobilières de placement

Livret Société Générale pour un montant de 3 532,84 € et des titres Crédit Coopératif pour 1 509,75€.

2.2 Passif

2.2.1 Fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
Fonds propres (102)	-	5 971 692	50	5 971 642
Autres réserves (106)	-	14 611 590	-	14 611 590
Report à nouveau		6 046 915	8 796 239	- 2 749 324
Résultat de l'exercice	2 620 425	- 82 695	2 620 425	- 82 695
Subvention d'investissement	-	1 916 206	753 092	1 163 114
Provisions réglementées	300 000	2 696 035	41 404	2 954 631
Total	2 920 425	31 159 743	12 211 210	21 868 958

2.2.2 Détail des résultats par établissements

Etablissements	Financeurs	RÉSULTAT COMPTABLE
IME René Coutant - Evreux	ARS	110 168
IME La Rivière - LRT	ARS	92 843
IME Le Château - Les Andelys	ARS	187 876
SESSAD AUTISTES & TED	ARS	95 199
SESSAD La Rencontre - Le Neubourg	ARS	176 350
SAJES Les Petites Mains - Bourg Dessus	ARS	24 897
ESAT Social Les Ateliers du Beffroi	ARS	37 796
FAM Bois de Melleville - Soins	ARS	31 325
MAS de la Haye Bérou - la Haye Bérou	ARS	- 243 468
Siège Social	ARS & CD	- 47 576
ESAT activités commerciales	Gestion Propre	155 124
Association ADAPEI	Association	2 005
Résidence de la Charentonne	CD	- 39 694
Résidence du Château d'Orgeville	CD	58 369
Résidence du Moulin de la Risle	CD	97 157
Résidence des Murets	CD	87 440
Résidence des Tourelles	CD	13 292
FAM Bois de Melleville - Hébergement	CD	57 974
CAJT Le Prieuré - Les Andelys	CD	- 6 066
EA Les Fleurons - Bernay	DIRECCTE	30 653
Sous-total Résultats CA 2018		921 665
Dépréciation constructions (CAJ & FH Bernay)	Compilation ADAPEI	- 1 004 360
TOTAL ADAPEI 27 (déficit)		-82 695

2.2.3 Provisions réglementées

Provisions réglementées	31/12/2017	Transfert PBE au 01/01/2018	Dotations (1)	Reprises	31/12/2018
Réserve de trésorerie	-	678 698	-	-	678 698
Renouvellement des immobilisations (1)	300 000	1 256 253	374 368	41 404	1 889 217
Plus-values nettes LT	-	272 403	-	-	272 403
Plus-values cession de VMP	-	114 314	-	-	114 314
Total	300 000	2 321 667	374 368	41 404	2 954 631

(1) 100 000€ de crédits non reconductibles accordés par l'ARS pour des travaux de reconstruction de la MAS La Haye Bérou et 374 368 correspondant à une dotation pour renouvellement des immobilisations (véhicules et travaux).

2.2.4 Provisions pour risques et charges

Des provisions peuvent être constituées pour faire face aux coûts relatifs aux risques et charges encourus. La politique en matière de provisions sur litiges et contentieux consiste à apprécier à la clôture de chaque exercice les risques financiers de chaque litige et des possibilités qui lui sont associés.

2.2.4.1 Provisions pour risques de l'exercice

Provisions pour risques	31/12/2017	Transfert PBE au 01/01/2018	Dotations	Reprises	31/12/2018
Provision pour litiges salariaux	267 584	17 984	18 023	72 124	231 467
Provision étude non aboutie IME LRT	-	51 000	-	51 000	-
Total	267 584	68 984	18 023	123 124	231 467

2.2.4.2 Provisions pour charges de l'exercice

Provision pour Indemnité de Départ en Retraire (IDR)

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour l'indemnisation du départ à la retraite, en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de départ à la retraite s'élève à **1 987 709 €** au 31.12.2018 (charges sociales comprises).

Les principales hypothèses retenues sont :

Age de départ à la retraite	62 ans
Taux d'actualisation	1,80 %
Taux de charge	Non Cadres : 53,95 % - Cadres : 61,58 %
Table de mortalité	Insee 2010
Taux de progression salaire	0,00 %

Provision pour Autres charges : QVT

Une provision pour des dépenses liées à la Qualité de Vie au travail a été comptabilisée pour 288 964€ au 31.12.2018.

Provisions pour charges	31/12/2017	Dotations	Reprises	31/12/2018
Provision pour IDR	1 874 202	215 464	101 957	1 987 709
Provision dépenses QVT	-	288 964	-	288 964
Total	1 874 202	504 428	101 957	2 276 673

2.2.4.3 Fonds dédiés

Fonds dédiés	31/12/2017	Transfert PBE 01/01/2018	Dotations	Reprises	31/12/2018
ARS – CNR formations	41 800	50 713		10 300	82 213
Dons	60 150	27 294	46 497	-	133 942
Opération brioches	2 505	-	3 647	-	6 152
Total	104 456	78 008	50 144	10 300	222 308

2.2.5 Etat des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	de 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes financières	960		960	
Emprunts auprès des établissements de crédit	8 882 089	542 778	2 016 910	6 322 400
Solde créditeurs de banque	8 428 781	8 428 781		
Intérêt courus sur emprunts	46 230	46 230		
Avances et acomptes	3 076	3 076		
Redevables créditeurs	-	-		
Dettes d'exploitation		-		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 979 976	1 979 976		
Dettes fiscales et sociales	3 572 053	3 572 053		
Autres dettes		-		
dont Compte Papillons Blancs de l'Eure	720 554	720 554		
dont Autres	110 102	110 102		
Produits constatés d'avance	3 333	3 333		
Total	23 747 153	15 406 882	2 017 870	6 322 400

3 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 Ventilation des ventes et produits de la tarification

Produits d'exploitation	Exercice 2018		Exercice 2017		Exercice 2016	
	Montant	%	Montant	%	Euros	%
Ventes	6 101 525	14,24%	3 769 424	13,12%		
Prestations de service	-	0,00%	-	0,00%		
Autres produits d'activité	2 889 408	6,74%	1 856 143	6,46%		
Prix de journée	17 049 062	39,80%	12 026 972	41,86%		
Dotation globale	9 901 360	23,11%	6 539 363	22,76%		
Subvention	32 880	0,08%	26 652	0,09%		
Aide aux postes	6 865 231	16,03%	4 514 916	15,71%		
TOTAL	42 839 465	100,00%	28 733 470	100,00%	-	-

3.1.1 Ventilation par financeur

Produits par financeurs	Exercice 2018		Exercice 2017	
	Montant	%	Montant	%
ARS & CPAM	19 556 455	45,65%	14 161 738	49,29%
Conseil Départemental	9 694 651	22,63%	8 790 254	30,59%
DIRECCTE	227 716	0,53%	155 900	0,54%
CAF	553 493	1,29%	385 296	1,34%
Gestion propre	12 807 150	29,90%	5 240 271	18,24%
Total des produits d'exploitation	42 839 465	100%	28 733 470	100%

3.2 Résultat financier

Les emprunts souscrits par Papillons Blancs de l'Eure ont été transférés au 1^{er} janvier 2018. La totalité des intérêts d'emprunt sont comptabilisés en 2018.

Résultat financier	Exercice 2018	Exercice 2017	Ecart N/N-1	
			Euros	%
<i>Produits financiers</i>	827	15	812	5395,11%
<i>Charges financières</i>	295 097	61	295 037	487280,71%
Résultat financier	- 294 270	- 45	- 294 225	650608,29%

3.3 Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité courante de l'association.

Résultat exceptionnel	Exercice 2018	Exercice 2017	Ecart N/N-1	
			Euros	%
Produits exceptionnels	212 238	24 539	187 699	864,90%
Charges exceptionnelles	1 751 116	449 528	1 301 588	389,55%
Résultat exceptionnel	- 1 538 878	- 424 989	- 1 113 889	362,10%

La perte sur résultat exceptionnel s'explique principalement par :

- ✓ des charges exceptionnelles de 141 240€ concernant l'arrêt des études en cours pour le pôle enfance (redimensionnement du projet à envisager),
- ✓ une dotation de renouvellement des immobilisations d'un montant de 374 368 € (renouvellement de la flotte véhicule et travaux de remises aux normes et de rénovation) dont 100 000€ de CNR accordés par l'ARS pour la reconstruction de la MAS La Haye Berou,
- ✓ la dépréciation exceptionnelle sur les actifs apportés par Papillons Blancs de l'Eure (cf paragraphe 2.1.1).

3.4 Ventilation de l'effectif

Effectif total personnes physiques	Présents au 31/12/2018
Encadrement	30
Administration Gestion	43
Services Généraux	51
Socio-Educatif	248
Paramédical	75
Médical	5
Total	452

3.5 Impôt sur les bénéfices

Néant

4 Autres informations

4.1 Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions...)

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23.05.2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, il est précisé que les administrateurs dirigeants de l'association ADAPEI 27 sont bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération.

4.2 Informations concernant les contributions volontaires : nature, importance (bénévolat, mise à disposition...)

Les contributions volontaires en nature ne sont pas significatives.

4.3 Engagements hors bilan

4.3.1 Emprunt auprès des organismes bancaires

Les emprunts souscrits par Papillons Blancs de l'Eure ont été transférés à ADAPEI 27 en 2018 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2018 ainsi que les garanties les grevant.

Emprunt CAISSE D'EPARGNE n° 7573833

Capital emprunté à l'origine : 405 866,67€

Capital restant dû au 31/12/2018 : 259 754,64€

Caution d'un montant de 129 877,32€ de la Compagnie Européenne de Garantie de de Caution

Emprunt CAISSE D'EPARGNE n° 7573853

Capital emprunté à l'origine : 456 600€

Capital restant dû au 31/12/2018 : 292 224€

Caution d'un montant de 146 112€ de la Compagnie Européenne de Garantie de de Caution

Emprunt CAISSE D'EPARGNE n° 7573873

Capital emprunté à l'origine : 1 522 000€

Capital restant dû au 31/12/2018 : 974 080€

Caution d'un montant de 487 040€ de la Compagnie Européenne de Garantie de de Caution

Emprunt CAISSE D'EPARGNE n° 7626534

Capital emprunté à l'origine : 336 099€

Capital restant dû au 31/12/2018 : 250 057,66€

Caution d'un montant de 125 028,83€ de la Compagnie Européenne de Garantie de de Caution

Emprunt CAISSE D'EPARGNE n° 7776930

Capital emprunté à l'origine : 883 000€

Capital restant dû au 31/12/2018 : 697 152,32€

Caution d'un montant de 348 576,16€ de la Compagnie Européenne de Garantie de de Caution

Emprunt Caisse des Dépôts et Consignations

Capital emprunté à l'origine : 1 734 675€

Capital restant dû au 31/12/2018 : 1 389 726,02€

Caution d'un montant de 867 576,16€ de la SOGAMA Crédit Associatif

Emprunt Caisse des Dépôts et Consignations

Capital emprunté à l'origine : 1 950 000€

Capital restant dû au 31/12/2018 : 1 640 324,02€

Caution d'un montant de 975 000€ de la SOGAMA Crédit Associatif

Emprunt Caisse Régionale d'Assurance Maladie

Capital emprunté à l'origine : 829 402€

Capital restant dû au 31/12/2018 : 304 112,67€

Caution d'un montant de 829 402€ de la SOGAMA Crédit Associatif

4.3.2 Crédit-bail

Crédit-bail immobilier concerne l'ESAT Les ateliers du Beffroi : construction du bâtiment d'Evreux 425 rue Jean Monnet.

Le montant de l'investissement a été arrêté à 4 799 331 €, durée 20 ans à compter du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2022 (redevances trimestrielles).

Crédit -bail immobilier	Redevances payées de l'exercice		Redevances restant à payer			Valeur Résiduelle d'achat
	de l'exercice	cumulées	A 1 an au plus	de 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	374 743	964 391	374 743	1 498 973	1 961 224	1
Total	374 743	964 391	374 743	1 498 973	1 961 224	1

4.3.3 Droits de reprise en faveur des associations Ligue Havraise et Délos Apei 78

L'acte de transfert de propriété en date du 13 décembre 2018, entre les associations, prévoit un droit de reprise des apports immobiliers, en faveur des associations Ligue Havraise et Délos Apei78.

Par courrier en date du 17 décembre 2018, l'association Délos Apei 78 a renoncé expressément à la clause de reprise des apports tout comme l'association Ligue Havraise.